

QUEL BUDGET POUR LA CULTURE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ?



ENQUÊTE

promouvoir l'éducation artistique et culturelle

La suspension brutale de la part collective du pass culture à la fin du mois de janvier a mis sur le devant de la scène le financement de l'éducation artistique et culturelle (EAC) dans les établissements scolaires.

Le pass culture a réuni la plupart des sources de financements de l'EAC. Sa suspension brutale a ainsi tout coupé. Elle a remis en cause de nombreuses sorties et projets culturels pour nos élèves. Elle a révolté des collègues impliqués dans leurs réalisations alors même qu'ils et elles avaient surmonté les difficultés imposées par les dernières directives gouvernementales : "choc des savoirs" et remplacements de courte durée.

Le SNES-FSU rappelle son attachement à une équité d'accès à la culture avec la prise en compte, et la compensation financière nécessaire, de l'éloignement géographique des pôles culturels, notamment dans les établissements ruraux.

Afin de toujours promouvoir l'éducation artistique et culturelle et de rappeler son manque de financement, le SNES-FSU Orléans-Tours organise une enquête dans l'académie pour faire un état des lieux de tout ce qui n'a pu être réalisé et des conséquences pour nos élèves. L'objectif est d'interpeller les responsables politiques sur ces sujets avec des données précises et en lien avec l'intersyndicale des travailleuses et travailleurs de la culture.

Vous pouvez nous retourner vos remarques et le tableau du verso à orleanstours@snes.edu.

Enquête : enseignement et projets culturels.



ADAGE			
Montant adage 2023/2024		Montant adage 2024/2025	
Montant dépensé 2023/2024		Montant dépensé 2024/2025	

Les projets culturels dans l'établissement									
Nature du projet (théâtre, voyage, cinéma...)	Nombre d'élèves	Annulé ?	Menacé en 2025-2026 ?	Coût	Dont Adage	Autres financements (fonds propre, impacts de la DGF...)	Temps de préparation	Rémunération ?	Surcharge administrative croissante ?

Ce document est utilisable pour répondre à notre enquête en ligne sur votre espace adhérent-e au SNES-FSU ou à nous transmettre par mail à orleanstours@snes.edu